



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-650>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **26-650**

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : VILLE DE CHELLES

**À l'attention de** : M. Rabaste Brice, Maire de la Ville de Chelles

**Adresse** : PARC DU SOUVENIR EMILLE FOUCHARD, 77505 Chelles cedex

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0164728484

**Courriel** : dcp@chelles.fr

**Adresse internet** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Point(s) de contact** : Direction de la commande publique

**Adresse internet du profil d'acheteur** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_bTAHnyatyN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_bTAHnyatyN)

**Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FR102

### Section 2 - Communication

**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_bTAHnyatyN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bTAHnyatyN)

[PCSLID=CSL\\_2025\\_bTAHnyatyN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bTAHnyatyN)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Par voie électronique via** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_bTAHnyatyN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bTAHnyatyN)

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA CRECHE (SERVICE MULTI-ACCUEIL) DE L'AULNOY

**Numéro de référence :** 2025036

**CPV - Objet principal :** 85312110

**Type de marché :** Services

**Description succincte :** La présente consultation a pour objet la délégation de service public, par voie d'affermage, de l'exploitation de la crèche de l'Aulnoy se situant au 8, rue Maurice Abbes à Chelles. La présente délégation de service public est un contrat de concession au regard de l'article L.1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L.1121-3 du Code de la commande publique. La présente concession, relative à l'exploitation d'une crèche (Service Multi-Accueil) , a pour objet un des services sociaux ou des services spécifiques, dont la liste figure à l'annexe n° 3 (Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques) du Code de la commande publique. Il s'agit des services de crèches et garderies d'enfants (CPV :85312110-3) relevant des services de santé et services sociaux de la catégorie n°1 " Services sanitaires, sociaux et connexes " de l'annexe n°3.Par conséquent, la présente délégation de service public se doit respecter les règles procédurales applicables aux contrats de concession relevant de l'article R.3126-1 2° b) du Code de la commande publique.La procédure est une procédure ouverte. Le dossier de consultation est mis à la disposition des candidats manifestant leur intérêt dès la publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence. Les offres seront remises concomitamment à celles des candidatures.

**Valeur totale estimée ( hors TVA ) :** 2600000 euros

### **Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :**

**Ce marché est divisé en lots :** Non

**Code(s) CPV additionnel(s) :**

**CPV - Objet principal :** 85312110

**Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FR102

**Lieu principal d'exécution ou de livraison :** 8, rue Maurice Abbes à Chelles (77500)

**Description des prestations :** Le Déléguataire aura pour mission d'assurer l'ensemble des missions de service public afférentes à l'exploitation d'une crèche de 26 places. Sur 26 berceaux créés, 21 berceaux seront réservés par la Ville et 5 seront réservés par d'autres organismes que le déléguataire à la charge de rechercher. Le Déléguataire assurera la gestion de cette structure à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. Le Déléguataire devra, par les moyens appropriés, assurer la continuité du service et l'égalité d'accès à ce service public. Il s'engagera à respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables à l'activité déléguée. La crèche est au rez-de-chaussée d'un immeuble. Sa surface utile est de 264.5 m<sup>2</sup>, soit 310 m<sup>2</sup> de surface La crèche est accompagnée d'un jardin pour les enfants de 297 mètres carrés sur un terrain de 500 mètres carrés. La durée du présent contrat est de 5 ans à compter du 01/08/2026. Ce dernier s'achèvera donc le 01/08/2031 à minuit. La date de mise en exploitation (la mise en service) de l'équipement est fixée au 31/08/2026.

**Critères d'attribution :** La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Valeur estimée ( hors TVA ) :** 2600000 euros

**Durée de la concession :** 60 mois à compter de la notification du marché.

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :**  
Non

**Informations complémentaires :** Les candidats devront faire une visite obligatoire du site de la Crèche de l'Aulnoy. Les candidats devront prendre contact au préalable avec la Direction de la Petite Enfance se situant à Hôtel de Ville de Chelles - c.jacottin@chelles.fr - tel : 01 64 72 88 03.

### **Section 4 - Conditions de participation**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :**

-Une lettre de candidature, datée et signée, et le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat pour la délégation de service public citée en objet, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ; -Une déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique ; - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique, sont exacts.-Une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail ; -Une copie des certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1 et 2 de l'annexe no4 du Code de la commande publique fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession ; -Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait KBis). Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises. Les candidats étrangers devront produire des documents équivalents. Pour les personnes non soumises à l'inscription au registre du commerce (ou équivalent), il sera admis tout autre moyen de preuve justifiant de sa capacité juridique.

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :**

-Une lettre de candidature, datée et signée, et le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat pour la délégation de service public citée en objet, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ; -Une déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique ; - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique, sont exacts.-Une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail ; -Une copie des certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1 et 2 de l'annexe no4 du Code de la commande publique fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession ; -Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait KBis). Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises. Les candidats étrangers devront produire des documents équivalents. Pour les personnes non soumises à l'inscription au registre du commerce (ou équivalent), il sera admis tout autre moyen de preuve justifiant de sa capacité juridique.

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** -Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations identiques ou similaires à celles objets de la délégation envisagée, et concernant les trois derniers exercices clos ; -Bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble des activités du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation.

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Les candidats doivent avoir des capacités économiques et financières suffisantes.

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** -Références pour des contrats ou projets similaires, exécutés ou en cours

d'exécution au cours des cinq dernières années et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la concession de service public objet de la présente consultation. Seront précisés pour chaque référence : le nom du client, l'objet du contrat, les missions confiées, le chiffre d'affaire annuel, la durée du contrat et sa date d'entrée en vigueur, toute autre information que le candidat jugera utile. -Déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat ou de chaque membre du groupement candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois derniers exercices (ou depuis la date de création de l'entreprise si celle-ci est inférieure à trois ans) ; -Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** Les candidats doivent avoir des capacités techniques et professionnelles suffisantes. Les candidats doivent être apte à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

#### **Informations sur les concessions réservées :**

**Marché non réservé**

#### **Conditions liées à la concession :**

**Conditions d'exécution de la concession :** Le Déléguataire aura notamment pour mission d'assurer : -l'entretien, et le remplacement si nécessaire, du matériel et des équipements indispensables au bon fonctionnement du service public délégué : mobilier pour les enfants, matériel de jeu et d'éveil, matériel de bureau (tables, chaises, armoires), équipement informatique, équipement de jardin, sols souples etc..., -l'entretien, le maintien en bon état de fonctionnement du local et des équipements, -Un accueil de qualité permettant le meilleur développement possible des enfants allant de 2 mois et demi à 4 ans, -La signature de conventions nécessaires avec les principaux financeurs et institutions intervenant dans le domaine de la petite enfance, -La gestion du personnel dans son ensemble (recrutement, rémunération, congés, formations...), -la gestion administrative et financière du service (accueil, organisation d'activités) en collaboration avec la Direction de la Petite Enfance, -L'élaboration et le suivi du projet d'établissement selon les orientations définies par la Ville dans le cadre de son projet pour la Petite Enfance, -La fourniture des repas aux enfants (contrôle diététique des repas, réalisation de contrôles microbiologiques, et respect des normes HACCP), -La perception des recettes auprès des familles et auprès des organismes financeurs compris dans le champ de compétence du service public délégué, -La participation aux activités et événements mis en place par la Ville tels que les points information familles, forum parentalité, fête des enfants, réunions avec les partenaires, etc ; -La mise en place d'outils de communication. Le déléguataire devra réaliser des petits travaux d'amélioration, d'aménagement et de rénovation nécessaires à l'exploitation du service délégué. Ces travaux figurent dans une annexe du cahier des charges.

## **Section 5 - Procédure**

#### **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui**

#### **Renseignements d'ordre administratif**

**Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 18/02/2026 à 12:00**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français**

## **Section 6 - Renseignements complémentaires**

**Il s'agit d'un marché renouvelable**

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : janvier 2031**

**Informations sur les échanges électronique :**

## **La facturation en ligne sera acceptée**

**Informations complémentaires :** Si le principe du recours à la Délégation de service public est maintenu, l'avis de publicité de la prochaine délégation de service public sera publié en janvier 2031

### **Procédures de recours :**

#### **Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal administratif de Melun

**Adresse :** 43 rue du Général de Gaulle, Case postale no 8630, 77008 Melun

#### **Coordonnées :**

**Téléphone :** 0160566630

**Télécopieur :** 0160566610

**Courriel :** greffe.ta-melun@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://Melun.tribunal-administratif.fr>

**Précisions concernant les délais d'introduction de recours :** -le référé pré-contractuel conformément aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - le référé contractuel peut être exercé conformément aux articles L-551-13 à L-551-23 du Code de Justice Administrative sauf si la collectivité délégante publie au JOUE son intention de conclure le contrat (avis ex ante volontaire) et observe un délai de 11 jours entre cette publication et la signature du contrat; - le recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief ; -le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou certaines de ses clauses, assorti le cas échéant de demandes indemnitaires, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

#### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**Nom Officiel :** Greffe du Tribunal administratif de Melun

**Adresse :** 43 rue du Général de Gaulle, Case postale no 8630, 77008 Melun

#### **Coordonnées :**

**Téléphone :** 0160566630

**Télécopieur :** 0160566610

**Courriel :** greffe.ta-melun@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://Melun.tribunal-administratif.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026**